

*Pour le passage d'une année bien difficile à une meilleure année 2021 il nous apparaissait intéressant de mettre un peu de soleil dans vos maisons.*

*Mais laissons la parole à Monsieur le Maire pour l'inauguration de cette nouvelle édition dite « la Gazette de St-Vitte ! »*



# La gazette de St-Vitte

**MAIRIE  
de  
SAINT-VITTE-SUR-BRIANCE**

87380





## *L'Equipe Municipale*

*Stéphane PREVOST*

*Hervé KEISER*

*Bruno DESSANE*

*Yvette BROUSSOULOUX*

*Eric WAGNER*

*Sébastien ARNAUD*

*Marie Agnes DELORT*

*Florent SOUMAGNAS*

*Sébastien CLEDAT*

*Jacqueline PREVOST*

*Marie SURGET*

- *Le mot du Maire*

Saint-Vittoises, Saint-Vittois,

2020 s'achève dans quelques jours. Cette année restera à jamais dans notre mémoire. Cette pandémie sanitaire mondiale a complètement bouleversé nos vies à toutes et à tous. Les conséquences économiques humaines, voire psychologiques, sont désastreuses et loin d'avoir dévoilé leurs effets secondaires. Toutes ces mesures de restriction de déplacements, de rassemblements sont nécessaires pour lutter contre la circulation excessive du virus. Mais comment doit s'adapter aujourd'hui, par exemple un jeune de 20 ans, où justement l'insouciance de son âge devrait lui permettre de s'ouvrir aux autres, vers les autres, sans restriction, et en toute liberté. Considéré le plus souvent comme asymptomatique, il cumule également le risque de contaminer ses proches. Pas facile à gérer tout cela ! Que dire de la situation de nos anciens ? Les protéger en limitant les visites tout en évitant que l'absence ne crée un état dépressif. C'est un jeu d'équilibriste que chacun d'entre nous doit accepter. Il nous faut cependant rester optimiste. Nous sortirons de cette mauvaise passe, l'arrivée prochaine du vaccin devrait nous y aider.

Dans ce contexte, il nous est évidemment impossible de se rencontrer physiquement lors de la traditionnelle soirée des « vœux du maire ». Concernant le repas annuel offert à nos aînés, nous prendrons une décision suivant l'évolution de l'épidémie.

Toutefois, nous avons souhaité vous proposer cette gazette annuelle afin de vous informer des actions menées durant cette année et de nos projets pour 2021. Lors de la distribution de celle-ci, nous y joindrons les bons d'achats récompensant les lauréats des maisons fleuries. Vous pourrez vous rendre, selon votre souhait chez un des trois commerçants suivants : Fleurs et Déco à St-Germain-les-Belles, Les Jonquilles à Magnac-Bourg ou les Serres de Stéphanie à Linards.

La vitalité d'une commune rurale se mesure souvent par l'activité et le dynamisme de ses associations. Il est évident que cette année a été très compliquée pour elles. Mais soyons patients, des jours meilleurs arrivent et nous continuerons à vous soutenir.

Il nous faudra également attirer de nouveaux habitants sur notre belle commune. Depuis le 9 décembre 2020, notre document d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme) est applicable. Il nous faudra désormais réfléchir et agir afin de faciliter l'accès à la propriété dans ces zones constructibles.

Enfin, je souhaiterais remercier très sincèrement l'équipe municipale pour son implication, Carole, notre secrétaire, pour son travail sérieux et consciencieux. Dire également ma reconnaissance à Fred et Carole, nos employés communaux pour leur investissement et leur réactivité.

Pour conclure, avec quelques jours d'avance, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous, nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année à venir.

Stéphane PREVOST

## Les travaux ou actions menés depuis notre prise de fonction :

- ✓ Réhabilitation de l'église : ces travaux avaient été programmés, avec *Maxime DALBRUT*, lors de la mandature précédente. Les entreprises GANE et JOYE sont intervenues courant septembre.



- ✓ Notre syndicat de l'eau Vienne-Briance-Gorre a remplacé une canalisation d'eau jugée vétuste et peu facile d'accès (déplacement du tracé initial en bord de parcelle et utilisation d'un chemin public). Cette canalisation partait du lieu-dit Branlette à la Croisille-sur-Briance jusqu'au village du Mas à St-Vitte-sur-Briance. Les travaux ont été effectués par l'entreprise TP-PRADEAU.
- ✓ Poursuite de l'enfouissement de réseau (électrique et télécom) sur notre commune : cette année, il a eu lieu à Oziers. Ces travaux sont financés en totalité par le SEHV. L'entreprise retenue est « CONTAMINE ». La fin des travaux est prévue début janvier 2021.
- ✓ Voirie : compétence communautaire. Nous avons programmé des travaux préparatoires et un revêtement de chaussée au lieu-dit Tratrade. Ceux-ci ont eu lieu au printemps 2020.
- ✓ Journée Européenne du Patrimoine organisée par notre intercommunalité :

Saint-Vitte a proposé 3 types d'animations :



✚ visite commentée de notre église par Monsieur *Jean-Paul RUCHAUD* (professeur d'histoire-géographie retraité et habitant de notre commune). Les nombreux visiteurs ont beaucoup apprécié la qualité de cette intervention. Merci encore à toi Jean-Paul.





✚ *une activité autour de notre four à pain* communal avec un concours de pâtés de pommes de terre. Une dizaine de participants ont répondu présent dans une ambiance détendue. Félicitations à toutes et à tous, avec une mention spéciale pour Madame **Yvette SOUMAGNAS** qui a gagné le premier prix. Un grand merci aux deux boulangers du jour, Dédé et Jean-Louis.



✚ En ces journées du patrimoine, il était naturel que *les archers du Martoulet*, association Saint Vittoise, participent.



Une belle après midi sur le superbe site des Planchettes durant laquelle **une trentaine de personnes** purent être initiées au tir à l'arc. Un sport ancestral facile d'accès mais très exigeant dans une pratique régulière.

Une journée aux couleurs du Moyen Age où l'on pouvait remarquer des archers en costume grâce au savoir faire de Chantal et des membres de son association **Cousy vitte de st Vitte sur brianche** qui ont réalisé de magnifiques capuchons médiévaux (vestiaire qui pourra servir par la suite pour d'autres animations)

Les Archers ont pu faire découvrir le longbow arc traditionnel (héritage de Robin des bois !!) et flèches bois, discipline d'arc orientée sur le tir 3D (animaux en résine) qui demande un entraînement spécifique et une pratique assidue car basée sur le tir instinctif.

Cette initiation était encadrée par les archers du club et fut évidemment menée avec des arcs plus conventionnels.

Ce fut donc un rendez-vous convivial et fort sympathique qui appelle à être renouvelé pour d'autres occasions.



## **Les actions prévues pour 2021 :**

- ✓ **L'élagage le long des routes communales** : le Conseil Municipal a décidé d'allouer chaque année un budget à cet effet. Pour 2021, deux routes ont été retenues : celle de la Beauberie (de la route départementale jusqu'au village même) et celle des Ages (de chez la famille Lebrun jusqu'à Fourneau). Les travaux sont prévus pour le début d'année. L'entreprise retenue est « GEOFFRAY-DUPUIS ».
- ✓ **L'effacement de réseau** : prévu aux Plats
- ✓ **Voirie** : préparation du revêtement de chaussée sur la route du Chatenet (printemps)
- ✓ Réfection de la salle de bain du **logement communal** au Mas : les entreprises sont retenues ; début des travaux dès l'accord des subventions.

- ✓ **Création d'un site**

2021 devrait voir la naissance du site internet de la commune de St Vitte sur Briance. Suite à l'étude de plusieurs pistes, nous avons décidé de confier la création de notre futur site à « KESACO », activité du Tiers lieu (espace de travail partagé) de St Hilaire Bonneval. Un animateur Technique, Maxime Gouet nous guidera dans la construction du site.

Le site d'une commune se doit d'être vivant et participatif, aussi il est important que chacun : association, professionnel ou travaillant par internet (vente de produits ou de créations), gîtes et chambres d'hôtes... souhaitant être en lien avec le site se manifeste en mairie en donnant sa nomination et son adresse sur le web (adresse mail et adresse de votre site).

Aussi si vous voyez un « Drone » au dessus de votre tête, c'est notre photographe St Vittois, *Michiel VAARJES*, de Coussac qui prend des photos pour la création du site.

- ✓ **Renouvellement de l'informatique de la Mairie** :

L'ordinateur de la mairie devenu obsolète, la nécessité de renforcer la sécurité de nos données informatiques, l'obligation de suivre les normes administratives actuelles nous demandent l'investissement dans un nouveau système numérique.

C'est aussi avec le Tiers Lieu « Kesaco » que nous avons traité.

- *Pourquoi le choix de Kesaco Familles Rurales*

*Pour plusieurs raisons : hormis que leurs services soient tout à fait concurrentiels, il nous apparaît intéressant de faire appel à un savoir faire local qui déploie des valeurs qui nous semblent importantes telles qu'offrir des lieux ouverts et fédérateurs afin de créer des liens et des solidarités entre les acteurs du territoire et répondre aux nouveaux défis : révolution numérique, organisation du travail, animation du territoire, cohésion sociale.*

*Une même entité pour le site et l'informatique facilitera la gestion et la maintenance de l'ensemble de l'informatique.*

- ✓ **Numérisation de notre cimetière** : devis signé. Le prestataire s'est engagé pour la Toussaint 2021. Il s'agit d'avoir un plan détaillé et informatisé du cimetière. L'objectif est d'identifier nominativement chaque emplacement, de le représenter sur un plan à l'entrée du cimetière et de pouvoir retrouver ces informations numérisées en mairie.
- ✓ **Climatisation réversible** de la mairie de type « pompe à chaleur »: devis signé en attente d'accord de subvention. Cette installation permettra de réduire les températures en cas de fortes chaleurs et de chauffer pendant la période hivernale.
- ✓ **Rénovation de la sonorisation de la salle des fêtes**  
Chacun a pu s'apercevoir que la sono de la salle des fêtes avait quelques défaillances. La vétusté et les multiples manipulations ont eu raison de son état de service.  
Notre choix, sur plusieurs devis s'est arrêté sur la société « LASCAUX Image & Son », basée sur Limoges.

#### **Informations diverses et variées :**

- ✓ **L'association les MorduEs** a ouvert son espace associatif avec l'inauguration du 1<sup>er</sup> Festival « dans mon jardin » qui a eu lieu le 8 août 2020.  
L'association « Des morduEs » est une association loi 1901 créée le 21 septembre 2019 à St Vitte sur Briance.  
Vous pouvez rendre une première visite sur le site de l'association :  
<https://desmordues.jimdofree.com/>
- ✓ **La Bibliothèque**  
Le contexte sanitaire nous a privés, à deux reprises, de profiter des joies de la lecture. Mais désormais, elle est à nouveau ouverte, aux horaires habituels : les mercredis de 15 heures à 17 heures et les vendredis de 17 heures à 19 heures.  
Le protocole sanitaire (gel, port du masque, mise en quarantaine des livres rendus) y est rigoureux.  
Merci à nos bénévoles, Elisabeth et Sophie, qui mettent tout en œuvre pour assurer la bonne marche de ce loisir. Toutefois, momentanément, Sophie est absente. Elle vient de donner naissance à une petite Anna.  
Nous adressons nos sincères félicitations aux parents et bienvenue à cette nouvelle Saint-Vittoise.  
Sophie est remplacée par Claire, qui a aussi aidé Carole dans l'installation des décorations de Noël. Nous la remercions chaleureusement.
- ✓ **Le fleurissement du Bourg :**  
Afin de pouvoir conserver le fleurissement de notre village l'équipe municipale envisage la création d'une réserve d'eau pluviale. Cela permettra de se conformer aux arrêtés sécheresse qui nous impactent de plus en plus souvent.  
Une réflexion est en cours pour déterminer le volume et la nature du stockage ainsi que le meilleur emplacement (potentiel, accès, discrétion.)

- ✓ PLU : document d'urbanisme applicable depuis le 9 décembre 2020.

### Poubelles et Eco-points

↳ La gestion des ordures ménagères évolue :

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021 débutera le ramassage des ordures à la levée, soit 0,02€ par litres. La grille tarifaire proposée pour la redevance d'enlèvement des ordures ménagères sur le territoire de Briance Sud Haute Vienne sera la suivante :

Bac	Tarif abonnement	Part variable par levée de bac
120 Litres	190 Euros	2,40€
240 Litres	230 Euros	4,80€
360 Litres	270 Euros	7,20€
660 Litres	342 Euros	13,20€

#### Pour exemple :

Pour un bac de 120 litres, pour une levée par mois, il sera facturé 190€ + (120 litres x 0.02 x 12 mois) soit la somme annuelle de 218,80€

Pour un bac de 240 litres, toujours pour une levée par mois, il sera facturé pour une année : 230€ + (240 x 0.02 x 12) soit la somme de 287,60€.

Le SICTOM veut inciter fortement les habitants à mieux gérer les ordures ménagères en favorisant au maximum le recyclage par le tri sélectif.

L'année 2021 se veut être expérimentale. Deux factures, dont une « fictive » seront éditées pour le 1<sup>er</sup> semestre 2021 sur les levées de janvier à mars puis pour le 2<sup>ème</sup> semestre sur les levées de mai à octobre. Ceci devrait permettre à chacun de mieux visualiser l'impact de la nouvelle tarification.

Le but est de pouvoir dégager une baisse significative du tonnage d'ordures ménagères, (dont le traitement a un coût de plus en plus élevé), et de diminuer les tarifs d'abonnement dans l'avenir.

- ↳ Dans ce cadre un **deuxième éco-point** devrait être installé au Lieu dit les Plats. Nous sommes actuellement à l'étude du lieu exact de son implantation.
- ↳ Le SICTOM étudie la mise à disposition de composteurs à un tarif très abordable (autour de 10€).
- ↳ **Pour information** : Si vous laissez votre bac sur la voie publique (votre habitation est à plus de 100 mètres et/ou le camion n'y a pas accès), vous devrez contacter le SICTOM pour demander une fermeture sur le bac et obtenir une étiquette lorsque vous désirerez la levée de celui-ci.

Pour des situations particulières, des sacs « pré-payés » seront disponibles en mairie.

**Important :**

***Seul le SICTOM a la compétence de pouvoir vous donner des compléments d'information. Vous pouvez les joindre au 05 55 08 10 46, ou par Email : [sictom.shv@orange.fr](mailto:sictom.shv@orange.fr) ou vous rendre sur leur site : <https://www.sictom-shv.fr/>***

✓ **Projet méthanisation**

L'exploitation Lagrafeuil-Puech de Meilhards (19) a un projet de méthanisation avec un raccordement au réseau Gaz de ville à Saint-Hilaire-Bonneval.

Ce sont les porteurs du projet qui en assurent le coût, mais le Conseil Municipal devra se positionner sur son passage. Le conduit de diamètre 16cm devrait suivre les bords de route. Les villages potentiellement concernés sont : La Peyrousse , Chassagnas , Le Peychaud , les Plats , et le Lys.

✓ **Projet d'interconnexion des circuits de randonnées**

Le 25 septembre 2020, une réunion d'information a eu lieu à Saint-Méard, au centre associatif et culturel du Rouvereau, concernant les liaisons inter-circuits de randonnées.

La plupart des communes de notre secteur étaient présentes, ainsi que les représentants du Conseil Départemental (PDIPR), de Monts et Barrages, de la Châtaigneraie Limousine, de la Communauté de Communes Sud Haute-Vienne et de Saint-Léonard-de-Noblat.

Le but est, à terme, de connecter entre eux nos Parcs Régionaux, le Parc National Régional Périgord Limousin (PNRPL) et le Parc National Régional Millevaches en Limousin (PNRML).

Un exemple nous a été donné : celui du GR 46 (Tours à Toulouse) : Nedde, Millevaches, la Creuse ... ou aussi relier Lyon en passant par Saint-Léonard-de-Noblat.

Beaucoup de travail à réaliser, pour, déjà, pouvoir collaborer avec les communes limitrophes de Saint-Vitte ! Des jonctions existent déjà avec La Croisille-sur-Briance et Saint-Méard. Une autre est également à l'étude avec Saint-Germain-les-Belles.

Mais, d'ores et déjà, des dépliants sont à votre disposition en mairie pour découvrir les sentiers qui rayonnent sur notre commune. De magnifiques points de vue vous y attendent.

Par ailleurs, Saint-Méard nous a présenté l'aire de bivouac qui vient d'être installée au Rouvereau : tables, barbecue, douche solaire, toilettes sèches, abri et casiers sécurisés. Cet emplacement permettra de faire une halte, ou pourra servir de camp de base pour randonner sur une ou plusieurs journées.

- ✓ **Permanences en mairie des élus** : Nous avons mis en place deux permanences hebdomadaires : le mercredi de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h ; Ayant été très peu sollicités, nous décidons de n'en maintenir qu'une : le samedi de 10 h à midi. Cependant, nous restons à votre disposition sur rendez-vous

## *Les joies et les peines de cette année*

### ✎ NAISSANCES

Le 20 avril 2020 : Baptiste, Diamantino PULGAS GAILLARD

Le 20 octobre 2020 : Anna, Charlie FARGIER

### ✎ MARIAGE & PACS

Se sont mariés le 24 juin 2020 : Mauricette CHAZELAS et Pierre JOLLY

Se sont pacsés le 12 décembre 2020 : Camille LANNES et Florent POUMIER

### ✎ DECES

Le 11 janvier 2020 : Roger RESTOUEIX

Le 14 juin 2020 : Elise, Simone DELOMBRE veuve CHIARDET

Le 22 août 2020 : André PAROT

Le 14 septembre 2020 : Suzanne REGAUDIE veuve PAROT

Le 19 septembre 2020 : Aimée, Jeanne ROUX veuve DALBRUT

Le 09 octobre 2020 : Jean Louis REDEMPT



*Photo de Michiel VAARJES*

Et bien sur nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants sur la commune et nous restons à leur disposition pour tous renseignements.

En vous souhaitant à toutes et à tous de bonnes fêtes malgré le contexte actuel.

*Prenez soin de vous*

*Le conseil municipal*